

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/042/7.1

Feuillet n° 044

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 4 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Le Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 26 février 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	45
Votants :	47
Pour :	47
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND ; Patrick DELAUGEAS, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT.

Excusés : Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Didier CLERJOUX, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

**OBJET : Affectation des résultats du Compte administratif du Budget annexe
Assainissement 451**

Le Conseil,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020

AR PREFECTURE

024-200041150-20210304-DE2021042-DE
Regu le 24/03/2021

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire	
Résultat de fonct. antérieur reporté	43 307,75
Résultat d'investissement antérieur reporté	-526 868,52
Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2020	
Résultat de l'exercice	934 646,76
Résultat antérieur	-526 868,52
Solde d'exécution cumulé (001)	
Restes à réaliser au 31 décembre	
Dépenses	3 136 945,70
Recettes	2 431 607,19
Solde des restes à réaliser	
Besoin de financement de la section d'investissement	
Rappel du solde d'exécution cumulé	407 778,24
Rappel du solde des restes à réaliser	-705 338,51
Besoin de financement de l'investissement	
297 560,27	
Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	413 125,93
Résultat antérieur	43 307,75
Total à affecter	
456 433,68	
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit	
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	297 560,27
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
TOTAL du 1068	
297 560,27	
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	158 873,41
(en recettes si >0 et en dépenses si <0)	

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/03/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20210304-DE2021042-DE
Reçu le 24/03/2021